

Maitre d'Ouvrage  
**CILAO S**  
 38, Rue de Jean Jaurès  
 44400 REZE  
 Tel 02 40 84 33 32  
 Fax 02 40 32 06 09



**CILAO S**  
 INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS  
 AMÉNAGEMENTS FONCIERS

# SAINT REVEREND

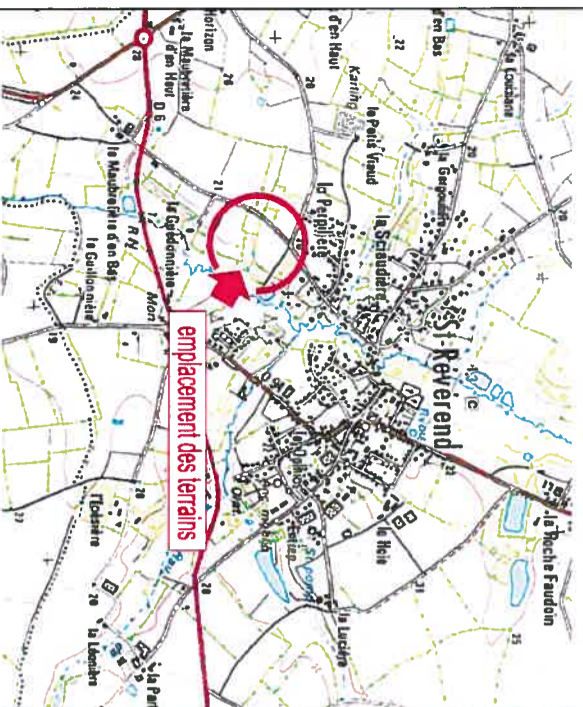
## Lotissement "Le Jardin des Passiflores"

LOT n°  
**1**

Cadastre : Section B n° 2228  
 2, Impasse des Passiflores  
 Servitude Particulière :  OUI  NON

Surface : 460 m<sup>2</sup>  
 Surface de plancher : 190 m<sup>2</sup>

PLAN DE SITUATION



PLAN D'ENSEMBLE



# PLAN DE VENTE

Gabinet Christophe SUSSET



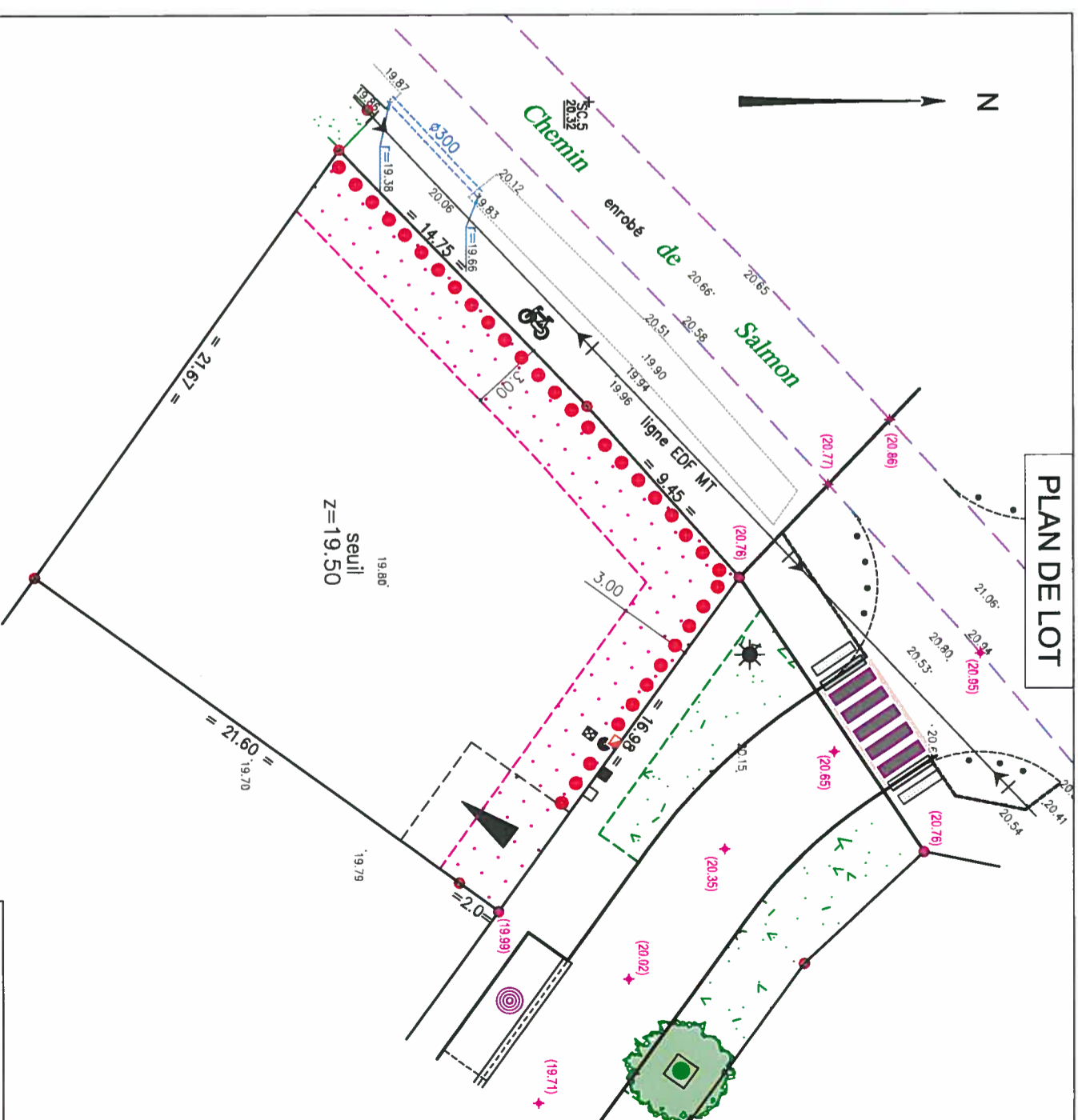
Géomètres Experts Associés  
 28 rue Jacques-Vies Cousteau - BP 50352  
 85009 LA ROCHE SUR YON cedex  
 Tél : 02 51 37 27 30 - Fax : 02 51 48 05 43  
 E-mail : accueil@gabinet-susset.fr  
 Site Internet : http://www.aususet.fr

Dossier : L 12543

Réalisé le : 27/02/2013

Modifié le : 26/11/2013

PLAN DE LOT



LEGENDE

- Zone non contractable
- Accès automobile privé/interdit
- Zone de protection de la végétation stationale (zone limitée aux emprises d'une surface de 12m<sup>2</sup> maximum ne comportant pas de fondations)
- Emplacement préféré de l'accès automobile et du parking privé/ non clos (dimension 5.00m x 5.00m minimum)
- Emplacement obligatoire de l'accès automobile et du parking privé/ non clos (dimension 5.00m x 5.00m minimum)
- Emplacement des places de stationnement publiques
- Autre type (emplacement de principe)
- Surface paysagée (engazonnement, massif, ...)
- Végétation stationale conservée
- Cote de seuil minimale des constructions

Echelle : 1/250

Ouvrages hors sol : (emplacement indicatif)

- cote terrain naturel (niveau/ effet de visée)
- cote projet voiture
- regard labour EP
- cote terrain EU
- cote sol EU
- cote sol EP
- cote sol EP
- cote sol EP
- cote sol EP
- cote sol EP
- cote sol EP

Ouvrages hors sols :

Position non contractuelle n'engageant pas la responsabilité du concepteur  
 Des modifications pouvant intervenir à l'exécution des travaux, avant tout  
 projet de construction, les acquéreurs devront impérativement vérifier le  
 positionnement définitif des ouvrages (AEP, EU/EP, EDF, candélabres).